

PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Claye, Mitry, Saint-Soupplets, Monthyon, Mesnil-Amelot, Plailly, Ermenonville, etc.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continués d'office sauf avis contraire.

Seine-et-Marne	BUREAUX & RÉDACTION	Paris
Départements limitrophes	Imprimerie-Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN-EN GOELE (S.-&-M)	et les autres départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES, la ligne..... 0 fr. 20	UN AN..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

15 Novembre. — Un anarchiste d'origine italienne du nom de Rubino, dans le but d'attenter à la vie du roi des Belges, tire deux coups de revolver sur l'une des voitures du cortège royal, au retour du service solennel célébré à la mémoire de la reine Marie-Henriette. Cette nouvelle cause à Paris comme à Bruxelles une vive émotion et une profonde indignation.

16 Novembre. — Le roi de Portugal lait sa visite d'adieu au président de la République avant de se rendre en Angleterre où il doit être, pendant une semaine, l'hôte du roi Édouard, à Windsor.

— M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, procède à Lyon, à des inaugurations et cérémonies diverses.

17 Novembre. — La Chambre consacre une longue séance à l'examen de la question des grandes commissions. Elle repousse l'élection au scrutin de liste.

— Un député anglais est arrêté, par erreur, à Bruxelles, dans les recherches faites par la police, à la suite de l'attentat contre le roi des Belges.

18 Novembre. — Le conseil des ministres réuni à l'Élysée s'occupe d'affaires diverses et notamment du cas de M. Lemercier qu'un décret a relevé de ses fonctions de juge d'instruction, en raison d'abus de pouvoir dans l'affaire Humbert.

— La Chambre valide les élections de M. du Roscoat, député de Guingamp, et de M. Loque, député d'Orange.

— On signale une insurrection dans le nord du Siam.

— Un télégramme d'Indo Chine annonce l'ouverture de l'exposition d'Hanoï

19 Novembre. — Le commandant de l'escadre de la Méditerranée est avisé par le ministre de la marine d'avoir à tenir prêts à partir en mission les croiseurs *Chanzy* et *Dio-Chayla*. On croit d'après un télégramme de Toulon, que ces deux navires se rendront sur les côtes du Maroc.

20 Novembre. — Le Sénat valide l'élection de M. Maurice Faure comme sénateur de la Drôme. On distribue à cette même séance une proposition de M. Clémenceau tendant à l'abolition de la vénalité des offices ministériels.

— Séance publique annuelle de l'Académie Française. M. Henri Housaye prononce le discours d'usage sur les prix de vertu.

— L'état de siège est définitivement supprimé au Transvaal, et, d'après un télégramme de Pretoria, cinquante mille personnes internées dans les camps de concentration sont rapatriées par le gouvernement anglais.

21 Novembre. — Au conseil des ministres, M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, a entretenu ses collègues des troubles qui se sont produits au Maroc, et bien que les renseignements

disent que ces troubles sont à peu près terminés, un croiseur a été envoyé au Maroc pour assurer, le cas échéant, la protection de nos nationaux.

CHRONIQUE LOCALE

LONGPERRIER

La Société nationale des conférences populaires vient d'accorder une médaille d'argent à M. Santerre, instituteur à Longperrier, pour les conférences faites aux cours d'adultes de cette commune.

Nos vives félicitations à M. Santerre, qui n'en est pas à sa première récompense.

JUILLY

Un acte de vandalisme d'une incroyable stupidité a été commis ces jours derniers, dans le jardin de M. Edouard Barre.

Des individus demeurés inconnus, ont dévasté le potager, cassant dix-neuf arbres fruitiers et endommageant les arbres d'agrément.

On estime à 500 fr. le dommage causé par cette action d'une inqualifiable malveillance.

THIEUX

Dimanche dernier vers quatre heures du matin, un déraillement s'est produit sur la ligne Soissons-Paris, à une centaine de mètres du pont de Saint-Mesmes.

Un train de marchandises se dirigeant vers Paris, fut tout à coup séparé en deux parties, par suite de la rupture de l'essieu d'un des wagons qui fit frein et demeura sur place tandis que les wagons d'arrière, au nombre de huit, entraînés par leur vitesse initiale, se culbutaient l'un contre l'autre et, sortant des rails, venaient se

briser sur les deux voies, qui demeurèrent impraticables pendant plusieurs heures.

Tandis que la tête du train continuait sa marche vers Mitry, sans se douter de l'accident survenu au cours de sa route, sans causer heureusement d'autre accident que des dégâts matériels, des secours étaient demandés d'urgence à Paris, et vers midi, la voie descendante pouvait être rendue à la circulation; quant à l'autre, encombrée de débris de voitures, de charbon, de caisses de verreries réduites en miettes, de paquets de chlorure de bougies, etc., elle ne fut entièrement remise en état qu'à six heures du soir.

Les dégâts causés par cet accident sont assez élevés.

En faisant sa tournée, le 17 novembre à 7 h. 1/2 du matin, la dame Michel, née Louyot Seinée, 39 ans, ménagère à Juilly, remplaçant son mari, facteur rural, trouva dans la boîte aux lettres, installée dans le mur de la ferme de M. Tronchon, quatre lettres à moitié décollées et souillées de purin et d'immondices. Elle en avertit le garde champêtre, Martin Albini, qui prévint la gendarmerie.

Deux des lettres mises hors d'usage avaient été mises à la poste la veille par ledit garde champêtre.

Elles ont été déposées à la mairie.

L'enquête ouverte pour découvrir les auteurs de ce méfait n'a pas abouti.

MORTEFONTAINE

Le duc de Gramont organise pour lundi prochain, une grande chasse à tir dans sa belle propriété de Vallière, en l'honneur du grand-duc Alexis.

Les autres fusils seront : duc de

Luyne, comte Potocki, marquis de Beauvoir, comte Jacques de Gontaut-Biron, baron Gourgaud, comte de Fels, comte Clary, etc.

Le grand-duc Alexis prendra place ce jour-là dans un wagen-salon qui sera ajouté à son intention au train qui quitte la gare du Nord à 9 h. 08.

A dix heures trois quarts, un déjeuner sera servi dans la grande salle à manger du château. Après la chasse, un déjeuner réunira les chasseurs auxquels se joindront vraisemblablement, outre la châtelaine : la marquise de Beauvoir, la comtesse de Fels, etc.

Un bien regrettable accident s'est produit en forêt d'Ermenonville, pendant la chasse de l'équipage Rallye-Vallière, la semaine dernière.

Le duc de Gramont, maître d'équipage, et ses invités, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre d'officiers de Senlis, étaient lancés à la poursuite d'un superbe dix-cors, quand la monture de M. de Laborde, un des invités, s'emballa tout à coup. Malgré tous ses efforts, ce jeune homme — il est à peine âgé d'une vingtaine d'années — ne parvint pas à maîtriser l'animal affolé et, voyant le grave danger qu'il courait, il lâcha les étriers et sauta à terre.

M. de Laborde combina mal son coup, et tomba si malheureusement que sa tête vint donner contre une pierre. On le transporta à Mortefontaine, où il est actuellement l'objet des soins les plus pressés.

NANTEUIL-LE-HAUDOIN

Dimanche dernier, la Fanfare de Nanteuil a célébré par anticipation, à cause du départ pour le régiment d'un de ses meilleurs sociétaires, et avec

un entrain inaccoutumé, la fête de Sainte-Cécile.

A 10 heures, la Société assista à la messe où elle exécuta divers morceaux fort bien interprétés.

L'après-midi, elle parcourut les rues de la ville, s'arrêtant dans les principaux quartiers pour y jouer des morceaux appris tout exprès pour cette solennité. Disons tout de suite, à la louange de son dévoué chef M. Grelez et à celle des sociétaires, que cette sortie a beaucoup plu aux habitants qui professent pour cette Société une profonde sympathie bien méritée du reste.

Le soir, à 6 heures, à l'hôtel de la Croix Rouge, M. Beaujard a servi de la façon la plus convenable, un banquet bien organisé dont le menu était fort bien composé. Au nombre des souscripteurs du banquet se trouvaient le président de la Société, M. Dely; le vice-président, M. Martin; MM. Magdelain, adjoint au maire; Normand, Delépine, Thuillier, conseillers municipaux, membres du conseil d'administration de la Société; M. Mézière juge de paix; M. Mardelet, notaire; M. Gautier, receveur de l'enregistrement, etc.

M. le docteur Grenier, maire de la ville, retenu par le devoir professionnel, n'a pu arriver qu'au dessert, pour sabler le champagne et porter un toast chaleureux à la Fanfare et à son sympathique chef, qui dirige cette Société avec autant de dévouement que de modestie depuis plus de douze ans.

On peut affirmer que tous ces Messieurs, qui ont toujours puissamment encouragé cette Société, ont fait passer une soirée fort agréable aux musiciens, qui ont clôturé une si belle journée en offrant gratuitement un bal

SHAS



0 000000 125703

à grand orchestre à la jeunesse de Nanteuil dans la salle de M. Beaujard.

Allons, Messieurs les musiciens de la Fanfare de Nanteuil, courage et haut les cœurs ! Vous n'avez pu, cette année, prendre part à aucun concours et cela pour rester à Nanteuil, à la disposition de la municipalité, le jour de la fête patronale, — qui était le jour du concours de l'Isle-Adam où vous deviez aller. — Mais vous vous reprendrez l'an prochain, vous soutiendrez la vieille et bonne réputation de votre Société, en allant cueillir de nouveaux lauriers. Votre belle bannière déjà bien garnie des récompenses obtenues depuis douze ans, comptera quelques fleurons de plus, vos membres honoraires seront de cœur avec vous.

Vive la Fanfare de Nanteuil !

Un membre honoraire

VILLEPARISIS

Deux jeunes gens de cette commune, Jean Le Scour, âgé de 25 ans, et Jules Auverlau, sujet belge, s'étaient offerts mutuellement un « canon de vin » qu'ils burent vendredi soir dans l'établissement Loëltz.

Plusieurs personnes faisaient une partie de billard dans la même salle, sans que leur présence gênât Le Scour et Auverlau qui convoitaient un litre d'absinthe Pernod placé à portée de leur main.

Auverlau jouait des yeux et se livra bientôt à une mimique indiquant à son camarade que le moment était propice pour s'emparer du litre et quitter le débit sans tambours ni trompettes.

Mais voilà : Mme Loëltz épiait leurs agissements d'un œil qui paraissait se distraire ailleurs et quand les deux larrons prirent la fuite elle appela

son mari qui interrompant son dîner s'élança à la poursuite de Le Scour, le rejoignit à 50 mètres de chez lui et lui fit rendre le litre d'absinthe.

L'enquête ouverte par la gendarmerie de Claye, à la suite de ce vol a fait découvrir d'autres méfaits à l'actif de Le Scour, et notamment une tentative de vol dirigée contre les provisions d'un marchand de volailles de Villeparisis, M. Mercier.

Ce dernier revenait de tournée il y a deux mois lorsqu'en arrivant à Livry, il rencontra Le Scour qui se rendait à Vert-Galant et qu'il invita à monter dans sa voiture.

Le jeune homme accepta, mais ne voulant pas être en reste de bon procédé avec M. Mercier, il lui offrit une consommation dans un cabaret où tous deux descendirent.

Le Scour remonta le premier dans la voiture et ses manières louches piquèrent la curiosité de M. Mercier qui le voyant s'efforcer de dissimuler quelque chose sous la banquette, le questionna.

— Ah ! mon gaillard, s'écria-t-il, je vois ce que c'est. Ma meule de fromage de gruyère est entamée et tu t'es taillé dedans ce joli petit morceau qui pèse bien quatre kilogs !

Un monsieur qui trompe ainsi votre confiance, qui abuse de votre honte d'une façon aussi grossière, n'a pas droit à beaucoup d'égards.

M. Mercier fit descendre le voleur avec une rapidité qui disait assez comment il entendait le traiter, et au beau milieu de la chaussée il administra à Le Scour une de ces râclées dont la douleur s'en va mais dont le souvenir reste impérissable.

Le lendemain, M. Mercier s'aperçut que le jeune homme lui avait en outre

dérobé un fromage de Brie de 3 kilos.

Le Scour va être déféré devant le tribunal correctionnel de Meaux en raison de tous ces délits. Procès-verbal a été dressé contre Auverlau.

(Fin de S.-A.-M.)

Nos lecteurs se souviennent dans quelles circonstances deux habitants de cette commune, MM. Debrise et Laveur, abonnés à la Compagnie des chemins de fer du Nord, avaient commis une infraction aux règlements de la Compagnie en pénétrant sur le quai des voyageurs par une entrée autre que celle de la gare.

Afin de ne pas manquer le train, ils étaient venus par le passage à niveau.

L'affaire revenait aujourd'hui pour jugement.

Les contrevenants ont été condamnés à 1 fr. d'amende, avec bénéfice de la loi de sursis.

CHAMBRY

Notre confrère du *Seine-et-Marne* relate en ces termes les détails d'un nouveau suicide survenu dans la commune de Chambry :

Une jeune fille de seize ans, Clémence Andry, demeurant chez ses parents, cultivateurs à Chambry, s'est suicidée dimanche dernier en se pendant dans une grange.

On ne connaît pas la cause de cette détermination, mais une rentière, Mme Yve Leclerc, qui employait cette jeune fille, a fait une déclaration qui dépeint bien l'état d'âme de Clémence Andry.

« Je l'occupais depuis un an, a-t-elle dit, en qualité de couturière et de ménagère. Soigneuse, vive, sachant mettre l'intérieur en ordre, j'étais satisfaite de son parfait entendement. »

« Elle était très gaie, mais depuis que la demoiselle Potet s'était jetée à l'eau, elle m'avait dit : « Il n'y a pas qu'elle qui avait des idées de suicide, moi aussi. Tenez, étant en apprentissage, j'avais été grondée par ma maîtresse, en rentrant chez mes parents, j'ai fixé un clou à une poutre et au moment où j'allais me pendre, un bruit insolite produit par la chute d'une chaise que le chat avait fait tomber m'a effrayée et je me suis sauvée »

Mme Leclerc s'était toujours efforcée de dissiper les idées de Clémence Andry et, dimanche matin, elle la laissait seule pour se rendre à Meaux.

La jeune fille soigna le pot-au-feu, causa avec la mère de Mme Leclerc et disparut vers quatre heures. Les parents informés, la recherchèrent et finirent par la découvrir dans une grange contiguë à la maison où elle travaillait.

Pour y entrer, elle était passée par une petite porte de derrière.

Nous le répétons, on se perd en conjectures sur ce suicide. Clémence Andry était aimée de ses parents. Sa sœur aînée âgée de dix-neuf ans, la taquinait quelquefois, lui subtilisait quelque argent, dans sa cassette, ce qui contrariait vivement son esprit d'économie, mais ce sont là menus incidents de la vie de famille qui ne pouvaient la déterminer à se donner la mort.

Il faut donc admettre qu'elle était hantée par l'idée du suicide.

MITRY-MORY

Le nommé Laude, journalier, qui récemment a commis le double délit de battre sa femme et d'outrager les agents qui étaient venus pour rétablir l'ordre et la paix dans le ménage

vient d'être condamné à six jours de prison par le tribunal correctionnel de Meaux.

Élections consulaires

Par arrêté préfectoral du 14 novembre, les électeurs consulaires de l'arrondissement de Meaux sont convoqués pour le dimanche 30 novembre à l'effet de procéder :

1° Au renouvellement partiel des membres du tribunal de commerce (un juge titulaire et deux suppléants);
2° Au remplacement de MM. Labouré, président, et Renard, juge titulaire, démissionnaires.

Le vote aura lieu par canton, à la mairie du chef-lieu. Toutefois, conformément aux décisions du conseil général, une section sera établie à Mitry-Mory, canton de Claye, pour recevoir le vote des électeurs des communes de Mitry et de Compans, et à Chelles, canton de Lagny, pour les électeurs de Chelles, Champs, Courtry, Le Pin et Lognes.

La durée du scrutin sera de 6 heures. Il s'ouvrira à 10 heures du matin sera fermé à 4 heures du soir.

En cas de ballottage, le scrutin aura lieu le 14 décembre.

Le juge titulaire et les deux suppléants appartenant à la série sortante ainsi que le président et le juge titulaire à élire pour un an, en remplacement de MM. Labouré et Renard, démissionnaires, seront nommés : les deux juges suppléants au scrutin de liste, par des bulletins distincts déposés dans des boîtes séparées.

Ces élections auront lieu simultanément.

Nouveau projet de chemin de fer

La commission intercommunale du

chemin de fer de Mareuil-sur-Oureq à Château-Thierry (Aisne), composée de M. Morlot, député de l'Aisne, représentant son département avec le conseiller d'arrondissement de Château-Thierry, les ingénieurs de Laon et de Soissons, MM. Debaucq, ingénieurs en chef, Chopinet et Halinbourg conseillers généraux, représentant le département de l'Oise, s'est réunie récemment et a examiné une étude sérieuse du projet qui lui était soumis.

Les membres de la commission ont décidé de demander au département de l'Oise une participation assez faible, proportionnée à la longueur de la ligne projetée dans l'Oise, soit deux kilomètres. De son côté, la commune de Mareuil-sur-Oureq, qui doit retirer quelques profits de la construction et de l'exploitation de cette ligne, a consenti à participer pour une certaine somme dans les frais de premier établissement.

Entre temps, la commission s'est entretenue d'un autre projet : il s'agirait d'une ligne partant de Mareuil-sur-Oureq pour aboutir à Dammartin (Seine-et-Marne), et qui donnerait satisfaction à une région absolument déshéritée au point de vue des communications. Mais ce n'est qu'un vague projet, et la date à laquelle il pourrait être réalisé paraît encore bien éloignée.

VILLE de DAMMARTIN

ÉTAT CIVIL

du 14 au 20 novembre 1902

MARIAGES

18 Novembre. — Entre Louis-Jéon Rolle, 26 ans, comptable, à Gonesse, et Marguerite Meunessier, 24 ans, couturière à Dammartin.

FAITS DIVERS

POPULATION DE SEINE-ET-MARNE

Il résulte, d'un tableau publié à l'Officiel, que le mouvement de la population pendant l'année 1901, a donné en Seine-et-Marne

Naissances : 7.267 enfants vivants, dont 476 enfants naturels.

Décès : 7.178, dont 3.783 sexe masculin, et 3.395 sexe féminin.

Mariages : 2.667.

Divorces : 116

Population légale : 358.325 habitants, d'après le dénombrement de 1901.

LES ANGUILES VENIMEUSES

Si nous en croyons l'Académie des sciences de Rome, les anguilles et les murenes renferment un venin semblable à celui des vipères, mais qui ne se trouve pas localisé, comme chez celles-ci, dans la bouche.

Une anguille de deux kilogrammes renferme dans son sang une quantité de venin suffisante pour empoisonner dix personnes.

La haute température à laquelle se trouve porté le poisson pendant la cuisson rend ce venin inoffensif. Cependant ajoute le rapport académique, les amateurs d'anguilles qui ont quelque lésion organique feront bien de s'abstenir.

Voilà un rude coup pour les matelotes

A PROPOS DU VENDREDI

Un Allemand potient à additionné tous les accidents de quelque gravité qui se sont produits dans son pays en une année ; puis, muni de ce chiffre, 9,918, il a recherché les jours de la semaine responsables du plus grand nombre de désastres. Et le vendredi trouva-l-il, a été fort calamité ; c'est, au contraire, un des jours les plus innocents de la semaine.

Par exemple, défions-nous du lundi, qui arrive en tête avec 1.674 accidents.

Quant au dimanche, automobilistes, cavaliers, voyageurs, chasseurs n'arrivent à l'ensanguanter que 269 fois.

MACHINE MONSTRE

Les journaux américains nous apportent la photographie et la description d'une moissonneuse géante qui fonctionne en Californie.

Ce formidable outil, mu par la vapeur, automatiquement, coupe le blé, le bat, le

vonne, sépare le grain de la paille et met le grain en sacs ! Toutes ces opérations sont faites non seulement sans aucune intervention humaine, mais encore avec une rapidité qui tient du prodige. La largeur moissonnée par la machine en un seul voyage atteint 10 m. 50, de telle sorte qu'elle peut moissonner près de quarante hectares par jour, en produisant jusqu'à 1.500 sacs de grain.

Si l'agriculture américaine manque de bras, ses machines les remplacent bien.

Et nous ne sommes qu'au commencement.

L'Histoire locale

à l'École primaire

(Orthographe simplifiée)

S'il est un enseignement négligé dans nos écoles c'est bien celui de l'histoire locale et régionale.

Baucoup d'instituteurs qui croiraient perdre leur temps en initiant leurs élèves aux événements qui se sont passés autrefois autour de leur village, ne craignent pas de raconter en détail les hauts faits d'un obscur roitelet.

Une telle manière de procéder est illojique. Ce qui intéresse le plus les enfants c'est ce qu'ils comprennent facilement, ce qui les touche de près. S'ils ont de la peine à saisir les raisons pour lesquelles Frédégonde fit attacher Brunehaut à la queue d'un cheval, en revanche ils sont tout oreilles quand on leur dit, par exemple, que les Arabes ou les Anglais passèrent autrefois dans leur bourg.

D'ailleurs, l'histoire locale n'a pas pour but de garnir l'esprit des élèves de connaissances supplémentaires, son mérite principal est plutôt de rendre plus compréhensibles et plus intéressants certains faits d'histoire générale.

Dites à un petit garçon que Cézair conquiert la Gaule, il ne manifestera qu'une émotion tout à fait ordinaire ; dites-lui que ce même Cézair envoyait Crassus, un de ses lieutenants, s'emparer de l'Aquitaine, et que les cohortes

romaines ont laissé dans le pays tèles ou tèles traces de leur passajé; le voila de suite intéressé.

On a donc tort de banir l'histoire locale et réjonale de nos écoles. d'autant plus qu'aucun inspecteur n'a jamais défendu, que je sache, de faire une part à cet enseignement, et que les bons ouvrages ne manquent pas pour le doner. Chaque province a ses historiens et il ne sera pas difficile à l'instituteur de choisir dans leurs livres les principales notions qui doivent être conues de ses élèves.

Et ainsi on n'assisterait plus à ce spectacle bizarre d'un enfant connaissant des détails infimes d'histoire jénérale et ignorant le nom des peuplades qui ont foulé le sol qu'il habite, des seigneurs qui ont régné en maitres sur son vilaje, ou ne sachant pas que la route sur laquelle il marche tous les jours a été construite par les Romains.

(Reformiste.)

Emile DARU
instituteur.

La vie heureuse

. Le conseil des femmes

Offrir aux Femmes le spectacle infini de l'activité féminine, tel est le programme de deux Nouvelles Revues que publie la librairie Hachette.

La vie heureuse (56 pages de texte avec plus de 70 splendides gravures tirées sur papier de luxe, 50 centimes).

Le conseil des femmes destine à faire connaître les conditions et ressources des métiers et des carrières qui peuvent être exercées par des femmes, la préparation qu'ils exigent, l'avenir qu'on en peut attendre.

Tous les articles de **La vie heureuse** et du **conseil des femmes** peuvent être lus par les jeunes filles, et par tous les membres de la famille.

A toute personne qui, avant le 1^{er} janvier souscrit un abonnement à ces deux Revues ou à l'une d'elles, la librairie Hachette réserve une faveur exceptionnelle : le prix de l'abonnement sera remboursé en livres. Ainsi une abonnée à **La vie heureuse** aura droit à 7 fr. de livres, une abonnée au **Conseil des femmes** à 4 fr. 50 de livres.

En vente à la Librairie E. LEMARIE.

AVIS

Madame Santerre porte à la connaissance du public qu'elle a repris à la date du 15 Novembre l'établissement de Modiste tenu par Madame Mélanger, 102, Grande rue, à Dammartin.

VIENT DE PARAITRE

La carte des environs de Dammartin dressée d'après la carte de l'Etat-major par M. A. Mélaye, géomètre.

Une feuille quart grand aigle 0 fr. 35

Charbons et Cokes
de toutes provenances
CYCLES
et Autos « Peugeot »
Cycles « Omnium » 180 fr.

FUSILS perfectionnés, absolument idéals, à portée garantie. Canons fixes employant toutes les poudres « DARNE ».

Machines à Coudre « Hurlu » à navette vibrante, rapide, silencieuse et douce depuis 120 francs.

Limes & Aciers du Bassin de la Loire, etc. — Fers à T.

Achille OFFROY

à Dammartin-en-Goële
(Seine-et-Marne)

Mme BERNARD

Chirurgien - Dentiste Diplômée

1, Rue Notre-Dame, 1

(Maison RAYET, au premier Etage)

à Dammartin

se tient à la disposition de sa clientèle le 1^{er} et le 3^e Dimanche de chaque mois de 10 heures à 5 heures.

CUISINIÈRE

munie de bonnes références
demandé place

S'adresser à Mme DEBARTLE,
rue du Mesnil Amelot, à Mitry-Mory.

Directeur-Gérant E. LEMARIE

Dammartin — Imprimerie E. LEMARIE